



Bulletin

Mortalité par cause

Date de publication : 26.03.2026

ÉDITION ÎLE-DE-FRANCE

Les grandes causes de mortalité en 2023

Édito

Pour la première fois, Santé publique France produit un bulletin régional consacré aux principaux indicateurs de mortalité par cause pour décrire les tendances observées jusqu'en 2023 au niveau régional et départemental et également identifier les principales causes de décès ainsi que leurs caractéristiques. Ce bulletin a été réalisé à partir des données de la statistique nationale des causes de décès qui repose sur le recueil exhaustif et l'analyse des volets médicaux des certificats de décès. Il reprend les principaux indicateurs présentés dans les deux études nationales publiées en juillet 2025 sur les causes de décès [1,2], avec une déclinaison régionale et départementale.

En Île-de-France, le taux standardisé de mortalité toutes causes était en diminution en 2023 par rapport à 2022. Ce niveau de mortalité historiquement bas en 2023 se retrouve au niveau national et dans la grande majorité des pays européens, où l'espérance de vie à la naissance sur la moyenne européenne a atteint son niveau record avec 81,5 ans. Cette analyse régionale détaillée de l'ensemble des certificats de décès nous enseigne que la première cause de décès en 2023 était imputable aux tumeurs (234 pour 100 000 habitants), suivie des maladies de l'appareil circulatoire (166 pour 100 000 habitants), comme cela est observé au niveau national. Ainsi, il est nécessaire de poursuivre la prévention des facteurs de risque de ces maladies (tabac, alcool, sédentarité, ...) qui représentent un lourd fardeau sur la santé des Français et sur le système de soins hospitaliers et la médecine de ville.

Au-delà de l'analyse rétrospective de la mortalité par cause présentée dans ce bulletin, Santé publique France surveille en continu, à l'échelon régional et national, les décès toutes causes confondues grâce à la remontée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) des volets administratifs des certificats de décès, en complément d'autres indicateurs de morbidité surveillés selon les saisons. Ce dispositif de surveillance de la mortalité issue des bureaux d'état-civil permet principalement de suivre et d'évaluer la surmortalité suite à des événements sanitaires tels que les épidémies de grippe ou les épisodes de canicule, la mortalité étant un indicateur de sévérité. Par ailleurs, l'utilisation progressive de la certification électronique des décès déployée par le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le territoire permettra une surveillance plus réactive de la mortalité par cause. Ceci a déjà été initié par l'agence lors de la pandémie de Covid-19 et pour le suivi des épidémies de grippe (avec les décès déclarés par certificat électronique avec une mention de grippe comme affection morbide ayant directement provoqué ou contribué au décès) et des travaux sont actuellement en cours pour poursuivre leur utilisation en routine [3].

SOMMAIRE

Édito	1
Points clés	2
Les grandes causes de mortalité en Île-de-France	3
Caractéristiques démographiques	8
Méthodologie	10

Points clés

- En 2023, **78 047 décès** ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Île-de-France, soit un **taux annuel standardisé de 686 pour 100 000 habitants**.
- Une **baisse de 4 387 décès** (toutes causes confondues) a été observée en 2023 par rapport à 2022, ramenée à une échelle de 100 000 habitants.
- La **mortalité masculine** restait plus élevée que la mortalité féminine en 2023, avec un **taux standardisé de 866 pour 100 000 hommes**, contre **553 pour 100 000 femmes**.
- Les **tumeurs**, les **maladies de l'appareil circulatoire** et les **maladies de l'appareil respiratoire** étaient les **trois principales causes de décès** en Île-de-France et dans chacun de ses départements en 2023. Il est crucial de **poursuivre la prévention des facteurs de risque** (tabac, alcool, sédentarité, etc.), qui pèsent lourdement sur la santé des Franciliens.
- Contrairement à la tendance nationale, où les **causes externes** constituaient la troisième cause de mortalité, ce sont les **maladies de l'appareil respiratoire** qui occupaient cette position en Île-de-France.
- Il est également **essentiel de renforcer la prévention** contre les **causes externes de morbidité et de mortalité**, quatrième cause de décès dans la région, principalement liées aux **accidents de la vie courante**, aux **suicides et lésions auto-infligées**, ainsi qu'aux **chutes accidentelles**.
- On observait une **nette baisse de la mortalité liée au Covid-19**, qui passait à la **11^e cause de décès** en 2023.
- Parmi les grandes causes de mortalité au niveau régional, le taux standardisé de la mortalité pour certaines affections dont l'origine se situe dans la **période périnatale** était le seul significativement supérieur au niveau national.
- **Tous les autres taux standardisés de mortalité en Île-de-France étaient inférieurs** à ceux observés au niveau national.

En ce qui concerne la périnatalité, la région Île-de-France se caractérise par des indicateurs de mortalité et de morbidité moins favorables que les moyennes nationales : surmortalité infantile, périnatale et maternelle, plus grande fréquence des naissances prématurées, plus fort taux de prévalence de l'obésité infantile, par exemple. Cela est à mettre au regard des déterminants, individuels, environnementaux, et à la prévalence des comorbidités (obésité, diabète, etc.), elles-mêmes liées aux déterminants sociaux. L'agence régionale de santé de l'Île-de-France a déployé une stratégie et plusieurs dispositifs pour répondre aux enjeux de la périnatalité en Île-de-France [Dossier périnatalité](#)

Les grandes causes de mortalité en Île-de-France

L'analyse porte sur les personnes résidentes en région Île-de-France et décédées en France (France hexagonale + Corse + DROM). Ainsi si une personne est décédée en dehors de la région Île-de-France et qu'elle y réside elle sera comptabilisée dans nos analyses.

Évolution sur les dernières années

En 2023, 78 047 décès ont été enregistrés parmi les personnes domiciliées en Île-de-France, soit un taux standardisé de 686 pour 100 000 habitants, en diminution par rapport à 2022 (82 434 décès, soit un taux standardisé de 737 pour 100 000 habitants) (tableau 1 et figure 1) et significativement inférieur au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants) (figure 1).

Tableau 1 : Nombre et taux standardisés de mortalité pour 100 000 habitants par année et par grande cause et sous-cause de décès, Île-de-France, 2021-2023

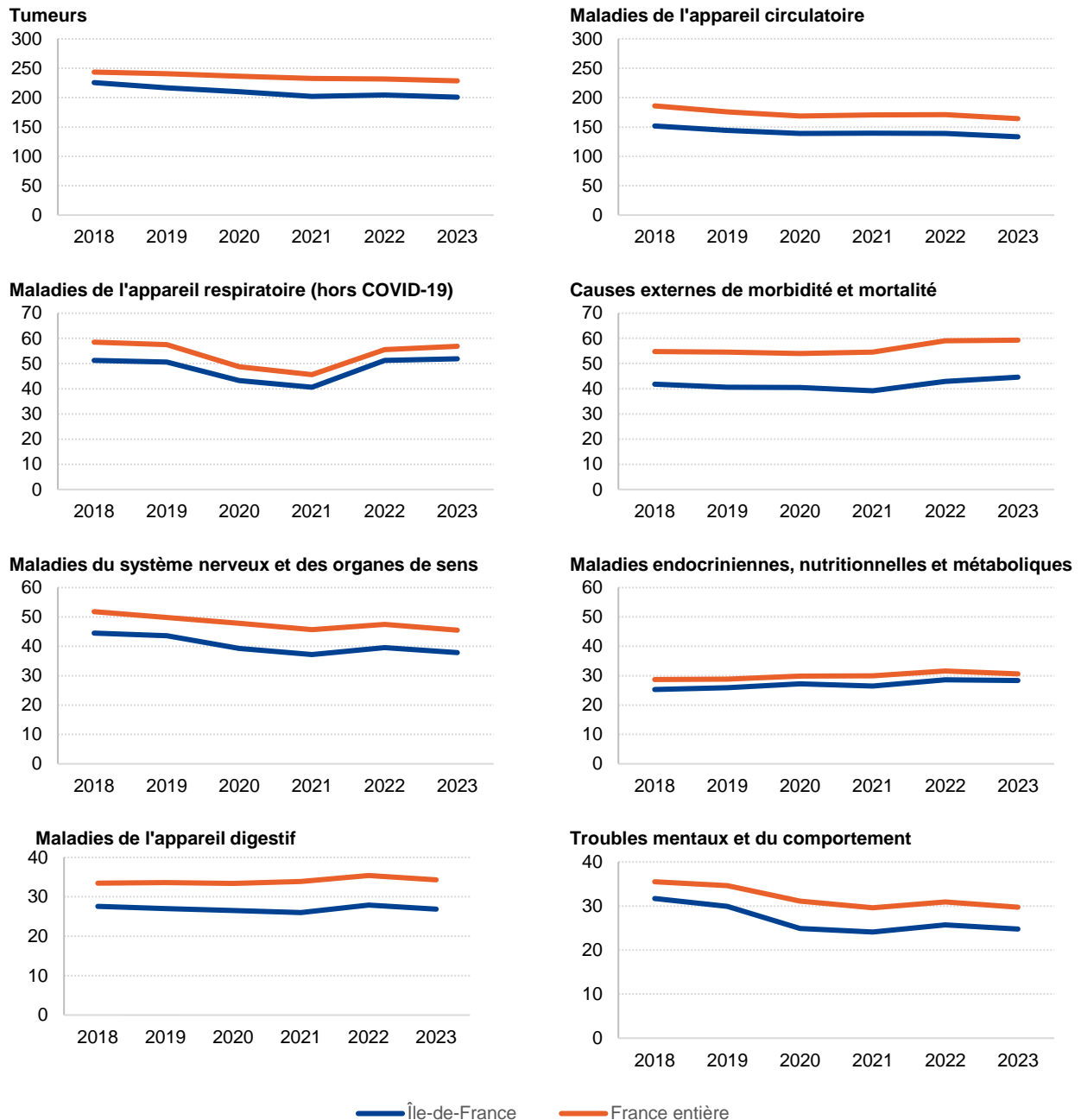
Causes de mortalité	2021		2022		2023	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	82 539	755,3	82 434	737,1	78 047	686,2
Maladies infectieuses et parasitaires	1 504	13,6	1 597	14,2	1 609	14,1
dont tuberculose	84	0,8	63	0,6	61	0,5
dont sida (maladie VIH)	69	0,6	54	0,5	79	0,7
dont hépatites virales	64	0,6	56	0,5	47	0,4
Tumeurs	21 132	202,0	21 734	204,5	21 622	200,7
dont tumeur maligne du côlon, rectum et anus	2 077	19,7	2 132	19,9	2 136	19,7
dont tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques	967	9,4	1 095	10,4	1 037	9,8
dont tumeur maligne du pancréas	1 650	16,1	1 725	16,6	1 783	16,8
dont tumeur maligne de la trachée, des bronches et du poumon	3 692	36,2	3 838	36,9	3 801	36,1
dont tumeur maligne du sein	1 770	16,5	1 871	17,2	1 871	17,0
dont tumeur maligne de la prostate	1 113	10,6	1 144	10,7	1 139	10,4
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques...*	303	2,7	357	3,1	374	3,2
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	2 930	26,5	3 219	28,6	3 258	28,4
dont diabète sucré	1 357	12,7	1 433	13,3	1 386	12,6
Troubles mentaux et du comportement	2 786	24,1	3 044	25,7	2 995	24,8
dont démence	2 028	17,1	2 193	18,0	2 126	17,0
Maladies du système nerveux et des organes de sens	4 081	37,2	4 430	39,6	4 311	37,9
dont maladie de Parkinson	753	7,2	852	7,9	765	7,0
dont maladie d'Alzheimer	1 705	14,9	1 895	16,1	1 743	14,5
Maladies de l'appareil circulatoire	15 417	139,4	15 737	139,1	15 385	133,3
dont cardiopathies ischémiques	3 671	34,1	3 630	32,9	3 456	30,9
dont autres maladies du cœur	5 361	47,3	5 608	48,4	5 304	44,6
dont maladies cérébrovasculaires	3 480	31,9	3 560	32,0	3 585	31,6
dont autres maladies de l'appareil circulatoire	2 905	26,1	2 939	25,8	3 040	26,1
Maladies de l'appareil respiratoire	4 462	40,6	5 786	51,3	5 993	51,9
dont grippe	13	0,1	319	2,7	233	1,9
dont pneumonie	1 367	12,1	1 756	15,1	1 956	16,3
dont maladies chroniques des voies respiratoires inférieures	1 271	12,0	1 491	13,9	1 522	13,9
Maladies de l'appareil digestif	2 831	26,0	3 079	27,9	3 017	26,9
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	216	1,9	229	2,0	271	2,3
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	554	5,0	606	5,4	631	5,4
Maladies de l'appareil génito-urinaire	1 446	13,0	1 559	13,7	1 574	13,5
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	12	0,1	18	0,1	11	0,1
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	368	2,2	388	2,4	397	2,6
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	229	1,7	263	2,0	277	2,1
Symptômes et états morbides mal définis	9 455	83,5	10 222	88,4	9 573	80,9
Causes externes de morbidité et mortalité	4 508	39,2	4 964	42,9	5 209	44,6
dont accident de transport	293	2,4	263	2,1	272	2,3
dont chutes accidentelles	961	8,4	1 194	10,3	1 254	10,6
dont noyades et submersion accidentelles	57	0,5	88	0,8	85	0,7
dont intoxications accidentelles	202	1,8	223	2,0	196	1,7
dont autres accidents	1 555	13,6	1 682	14,6	1 782	15,3
dont suicides et lésions auto-infligées	956	8,3	943	8,2	929	8,0
Covid-19	10 305	96,5	5 202	46,4	1 540	13,3

* maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Les deux principales causes de mortalité en 2023 étaient identiques à celles observées en au niveau national : Il s'agissait des tumeurs (201 pour 100 000 habitants) et des maladies de l'appareil circulatoire (133 pour 100 000 habitants) (tableau 1). En Île-de-France, les maladies de l'appareil respiratoire constituaient la 3^e cause de mortalité, avec un taux de 51,6 décès pour 100 000 habitants (hors symptômes et états morbides mal définis).

Figure 1 : Évolution du taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, tous âges, toutes causes et par principale grande cause de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), en France entière et en Île-de-France, 2018-2023



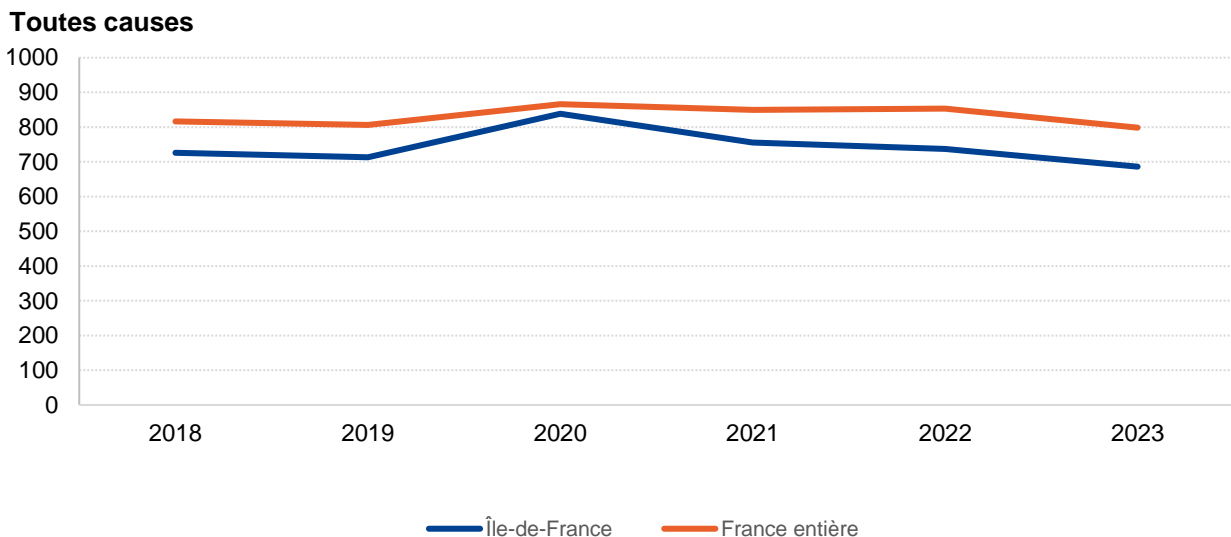
Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Entre 2020 et 2021, le taux de mortalité lié aux maladies de l'appareil respiratoire (hors Covid-19) a diminué. Cette tendance s'expliquait principalement par le fait que les décès attribués au Covid-19 n'ont pas été comptabilisés parmi les maladies respiratoires classiques, le Covid-19 représentant une cause de décès à part entière. Également qu'avec l'absence d'épidémies grippales - avec les mesures barrières (masques, distanciation sociale...) et les confinements - la transmission des virus grippaux a été fortement réduite avec donc moins de décès associés.

Les mesures anti-Covid ont indirectement protégé contre d'autres infections respiratoires. Cependant, cette baisse ne reflète pas une amélioration durable de la santé respiratoire, mais plutôt un contexte sanitaire exceptionnel.

En 2020 le taux de mortalité pour les troubles mentaux (dont démence) et du système nerveux (dont maladies d'Alzheimer et de Parkinson) était en diminution, probablement du fait de la concurrence de causes : les personnes décédées de Covid-19 dans cette période étant plutôt très âgées, seraient sinon représentées parmi les personnes décédées de troubles mentaux ou du système nerveux.

Figure 2 : Évolution du taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, tous âges, toutes causes), en France entière et en Île-de-France, 2018-2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

En 2020, l'Île-de-France a enregistré une hausse du taux de mortalité toutes causes confondues, liée à l'épidémie de Covid-19 (Figure 2). La région où la circulation virale de COVID-19 a été très importante a connu une surmortalité marquée par rapport aux années précédentes. Par ailleurs, en 2020, le taux de mortalité standardisé en Île-de-France s'est rapproché du niveau national, effaçant temporairement l'écart habituel dû en partie aux changements de résidence lors du passage en retraite.

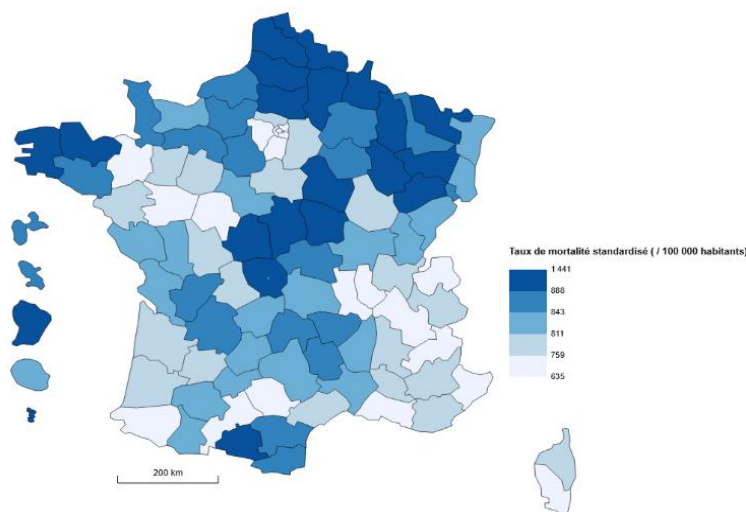
Depuis 2021, la diminution observée ne reflète pas une amélioration, mais plutôt un retour progressif à la normale, c'est-à-dire au niveau de mortalité habituel d'avant la pandémie. Cette tendance s'explique par :

- La baisse de la létalité du Covid-19 (grâce à l'immunisation naturelle ou post-vaccinale et aux progrès de la prise en charge).
- La diminution des vagues épidémiques de COVID-19.
- Un effet de rattrapage après le pic de 2020, où une partie des décès "avancés" par la pandémie de COVID-19 ne sont pas survenus ultérieurement.

Des disparités observées sur le territoire Francilien

Les départements de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise présentaient les taux de mortalité standardisés les plus importants de la région en 2023 avec respectivement 788 pour 100 000 habitants et 761 pour 100 000 habitants. Toutefois ils restaient significativement inférieurs au taux enregistré en France entière (798 pour 100 000 habitants), comme l'ensemble des autres départements Franciliens (Carte 1).

Carte 1 : Taux de mortalité toutes causes standardisées pour 100 000 habitants, tous âges, par département, France, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

En 2023, dans tous les départements franciliens, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire étaient les deux principales causes de décès (figure 2).

En Seine-et-Marne, le taux de mortalité standardisé était significativement supérieur au niveau national pour les maladies suivantes :

- Maladies de l'appareil respiratoire,
- Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale,
- Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané.

Dans le Val-d'Oise, les taux de mortalité standardisés dépassaient significativement le niveau national pour :

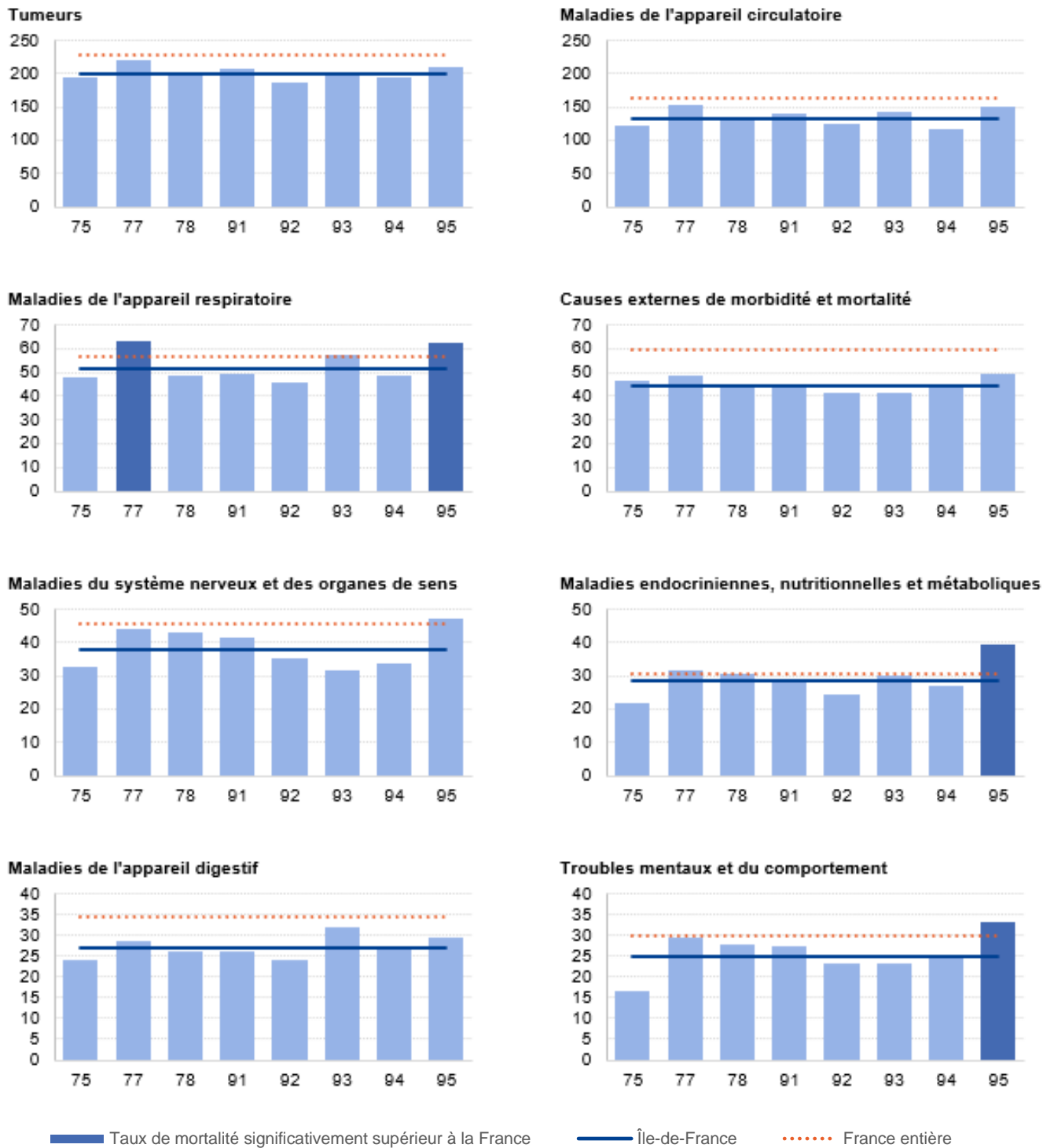
- Les maladies de l'appareil respiratoire,
- Les maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques,
- Les troubles mentaux et du comportement,
- Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale,
- Les maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané.

En Seine-Saint-Denis, le taux de mortalité standardisé pour certaines affections d'origine périnatale était significativement supérieur au niveau national.

Enfin, le Val-de-Marne affichait un taux de mortalité élevé pour les maladies de l'appareil génito-urinaire, dépassant significativement celui observé au niveau national.

Ces résultats étant standardisés sur l'âge, ces différences de taux ne sont pas liées à des différences d'âge de la population dans ces départements. Les inégalités sociales de santé, en revanche, ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Figure 3 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants, tous âges et pour les 8 principales grandes causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), par département, région Île-de-France et France entière, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Caractéristiques démographiques

En 2023, la mortalité masculine restait plus importante dans la région, comme au niveau national, avec un taux de mortalité standardisé de 1 019 pour 100 000 hommes contre 597 décès pour 100 000 femmes (tableau 2). La mortalité prématurée (avant 65 ans) présentait un taux de 173 décès pour 100 000 habitants, très inférieur à la mortalité chez les 65 ans et plus (3 271 décès pour 100 000 habitants).

Tableau 2 : Nombre et taux standardisé de mortalité pour 100 000 habitants pour toutes causes et par grande cause, selon le sexe et la classe d'âge, Île-de-France, 2023

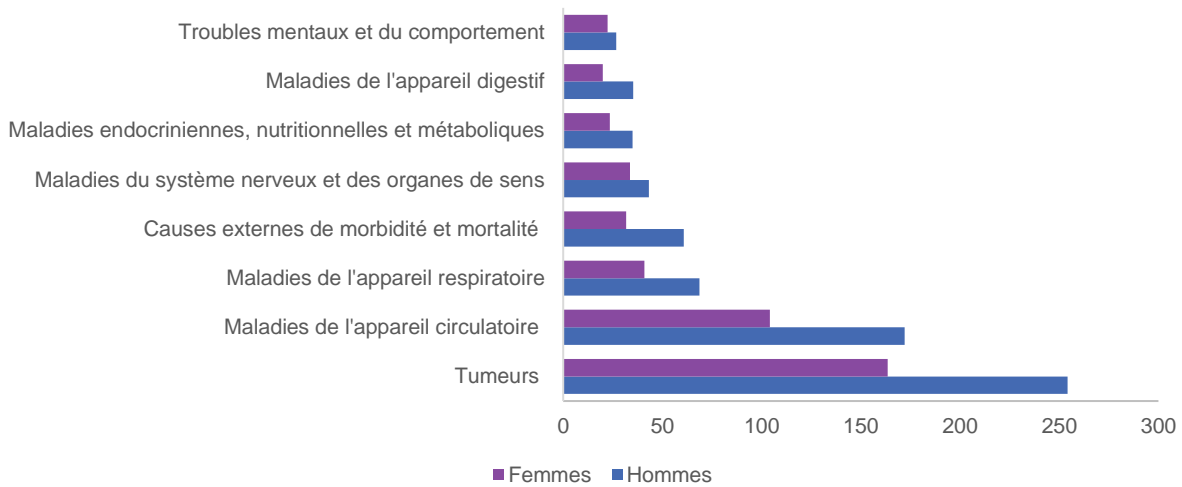
Causes de mortalité	Hommes		Femmes		Moins de 65 ans		65 ans et plus	
	N	Taux	N	Taux	N	Taux	N	Taux
Toutes causes	38 594	866,3	39 453	553,4	14 032	147,4	64 015	2 910,4
Tumeurs	11 468	254,2	10 154	163,6	5 139	55,4	16 483	800,8
Maladies de l'appareil circulatoire	7 522	172,1	7 863	104,2	2 066	22,2	13 319	592,0
Causes externes de morbidité et mortalité	2 938	60,8	2 271	31,8	1 846	18,6	3 363	151,9
Symptômes et états morbides mal définis	4 354	97,9	5 219	66,7	1 495	15,6	8 078	350,5
Maladies de l'appareil digestif	1 612	35,3	1 405	20,0	631	6,8	2 386	110,1
Maladies de l'appareil respiratoire	2 914	68,6	3 079	40,9	472	5,0	5 521	245,4
Maladies du système nerveux et des organes de sens	1 880	43,2	2 431	33,6	472	4,9	3 839	174,2
Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale	219	2,8	178	2,4	397	3,2	0	0,0
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	1 518	35,0	1 740	23,5	361	3,8	2 897	129,8
Troubles mentaux et du comportement	1 165	26,7	1 830	22,4	335	3,5	2 660	112,5
Maladies infectieuses et parasitaires	819	18,5	790	10,9	283	3,0	1 326	60,2
Malformations congénitales et anomalies chromosomiques	150	2,3	127	1,9	234	2,1	43	2,1
Maladies de l'appareil génito-urinaire	785	19,0	789	10,4	71	0,8	1 503	66,3
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques...	161	3,6	213	2,9	68	0,7	306	13,6
Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	242	5,7	389	5,3	67	0,7	564	25,0
Covid-19	752	18,2	788	10,3	60	0,7	1 480	65,3
Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	95	2,2	176	2,3	24	0,3	247	10,7
Complications de grossesse, accouchement et puerpéralité	0	0,0	11	0,2	11	0,1	0	0,0

Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Pour chacune des 8 principales causes de décès, la mortalité masculine était plus importante que la mortalité féminine en 2023 (figure 3). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire étaient les deux principales causes de décès pour les deux sexes, atteignant un taux de 254 décès pour 100 000 habitants pour les tumeurs chez les hommes (tableau 2 et figure 3). Venaient ensuite en 3^e principale cause de décès, les maladies de l'appareil respiratoire pour les hommes et les maladies de l'appareil respiratoire pour les femmes.

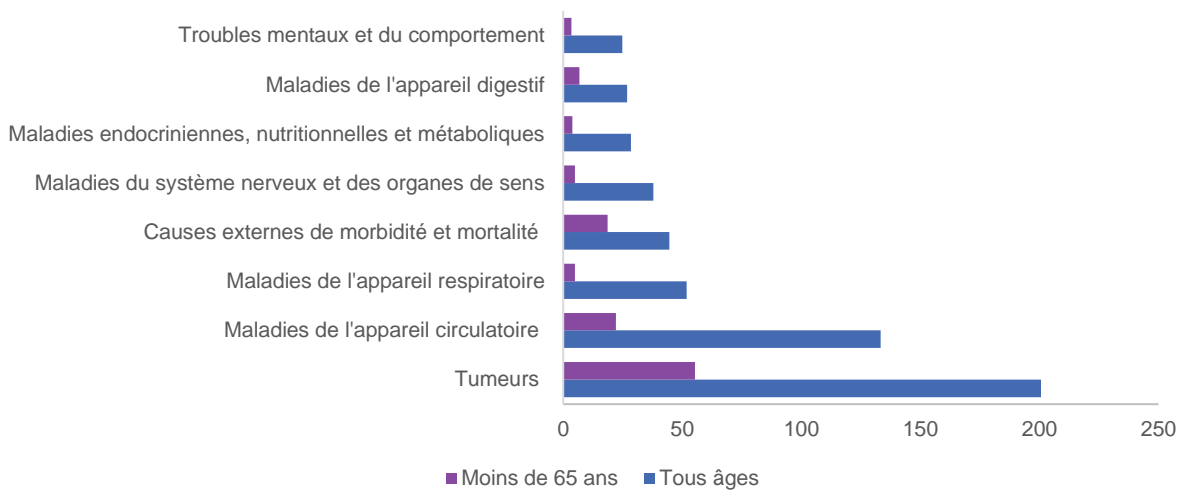
Chez les moins de 65 ans, les tumeurs restaient la cause de mortalité la plus importante (55 décès pour 100 000 habitants). Les maladies de l'appareil circulatoire constituaient la deuxième cause de mortalité (22 décès pour 100 000 habitants) devant les maladies les causes externes tels qu'accidents ou suicides (19 décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans).

Figure 3 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), selon le sexe, Île-de-France 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Figure 4 : Taux de mortalité standardisé pour 100 000 habitants pour les 8 principales causes de décès (hors symptômes et états morbides mal définis), selon l'âge, Île-de-France, 2023



Source : Open DATA du CépiDc - Exploitation : Santé publique France

Méthodologie

L'analyse porte sur les personnes résidentes en région Île-de-France et décédées en France (France hexagonale + Corse + DOM)

Les données proviennent de la statistique annuelle des causes médicales de décès produite par le CépiDc à partir des volets médicaux des certificats de décès renseignés par les médecins constatant le décès. Les causes médicales de décès ont été codées selon la classification internationale des maladies (CIM-10) de l'Organisation mondiale de la santé. La cause initiale de décès est définie, en appliquant les règles de la CIM-10, comme étant la maladie, le traumatisme ou les circonstances en cas de mort violente à l'origine du processus morbide ayant entraîné le décès. Certaines données (effectifs inférieurs à 5) ont été anonymisées pour respecter le secret statistique (tous âges et moins de 64 ans) tout en conservant une qualité globale et en respectant les tendances épidémiologiques.

Les indicateurs présentés sont les effectifs de décès et les taux de mortalité standardisés selon l'âge (population de référence européenne 2013). Les effectifs et taux de décès partagés peuvent présenter de légères variations par rapport aux données brutes et les modalités de calcul des taux peuvent également légèrement différer des chiffres produits précédemment [1,2]. Le chapitre "Symptômes et états morbides mal définis" a été exclu de l'analyse pour garantir la rigueur épidémiologique et renforcer la pertinence des indicateurs de santé publique. Ce chapitre inclut notamment les causes de décès non précisées, les morts subites du nourrisson et les "autres symptômes mal définis" souvent associés à des codes non spécifiques comme la sénilité (R54), les malaises (R53), ou les arrêts respiratoires (R09.2), majoritairement chez les 85 ans et plus.

Le chapitre "Troubles mentaux et du comportement" regroupe un large éventail de pathologies psychiatriques et psychologiques. Ils peuvent être la cause immédiate du décès, et le plus souvent aggravent le pronostic vital, surtout chez les personnes âgées ou fragilisées. Ils incluent notamment :

- Les démences : décès par complications (infections, dénutrition, chutes) chez des patients atteints de démence avancée (ex. : maladie d'Alzheimer, démence vasculaire).
- Les troubles mentaux organiques symptomatiques : par exemple les encéphalopathies, troubles mentaux dus à des lésions cérébrales ou les décès liés à la maladie sous-jacente (ex. : tumeur cérébrale, maladie neurodégénérative).

Les suicides sont eux classés dans le chapitre des « Causes externes de morbidité et mortalité ».

Une analyse des décès par suicide sur l'année 2023 a été proposée dans un bulletin de Santé publique France portant sur le bilan des « Conduites suicidaires en Île-de-France ». Ce bulletin est disponible ici : **Surveillance annuelle des conduites suicidaires, bilan 2023. Bulletin. Édition Île-de-France. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 p., 12 mai 2024**

Les données sur les causes de décès sont disponibles sur [le site internet du CépiDc](#) (grandes tendances et open data) et sur [l'espace open data de la DREES](#).

Bibliographie

[1] Fouillet A, Aubineau Y, Godet F, Costemalle V, Coudin É. Grandes causes de mortalité en France en 2023 et tendances récentes. Bull Epidemiol Hebd. 2025;(13):218-43.

[2] Godet F, Costemalle V, Aubineau Y, Fouillet A, Coudin E. Causes de décès en France en 2023 : des disparités territoriales. Etudes et Résultats. 2025;(1342):1-8.

[3] Bulletin Certification électronique des décès. Le dispositif de certification électronique des décès. Édition Île-de-France. Juin 2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 12 pages, 20.

Remerciements

Santé publique France tient à remercier l'ensemble de ses partenaires contribuant à la surveillance de la mortalité : l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le CépiDc de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Équipe de rédaction

Laetitia Ali Oicheih, Arnaud Tarantola

Génération des indicateurs et conception de la maquette (dans l'ordre alphabétique) : Laetitia Ali Oicheih, Delphine Casamatta, Noémie Fortin, Anne Fouillet, Laure Meurice, Nicolas Vincent

Pour nous citer : Bulletin. Les grandes causes de mortalité en 2023. Édition Île-de-France. Mars 2026. Saint-Maurice : Santé publique France 2026.

Directrice de publication : Caroline Semaille

Date de publication : 26 mars 2026

Contact : cire-idf@santepubliquefrance.fr